



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5232>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-5232**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **23-169320**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Commune de Vourles

À l'attention de : MME Staron Catherine, Maire

Adresse : 26 Rue Bertrange Imeldange, 69390 Vourles

Coordonnées :

Téléphone : +33 478051205

Télécopieur : +33 472310698

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.vourles.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRK26

Section 2 - Description du marché

Intitulé : Délégation de service public - Exploitation de la Restauration collective communale de la Ville de Vourles

Numéro de référence : 2023-FCS-VOUR-0006

CPV - Objet principal : 55500000

Type de marché : Services

Description succincte : La présente consultation concerne : Une délégation de service public - Exploitation de la Restauration collective communale de la Ville de Vourles, du groupe scolaire " GIRARD DESARGUES", de la structure multi accueil "poisson lune" ainsi que pour l'ALSH " l'Arc en Ciel"

Section 3 : Informations rectificatives

- Dans la rubrique "IV.2.2"
Au lieu de : Date : 2024-01-22T12:00:00
Lire : Date : 2024-01-31T15:00:00

- **Dans la rubrique "VI.3"**

Au lieu de : valeur vide

Lire : "Après la mention : Ajout à la suite du paragraphe Ajouter : L'article 3.3 Conditionnement des repas du projet de contrat a été modifié afin de permettre, pour l'Alsh, que les repas soient conditionnés en barquettes cellulose ou en bacs gastronormes. Les modifications ne concernent que cet article et apparaissent en jaune dans le projet de contrat V3. Les autres documents n'ont pas été modifiés à l'exception de la date limite de remise des offres reportée au 31/01/2024 à 15h00"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2024